

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Vendredi 26 janvier 2018

COMMUNIQUÉ

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a autorisé la société Hydro Paalo à exploiter une centrale hydroélectrique de 3 mégawatts sur la commune de Pouebo. Ce projet s'inscrit pleinement dans le schéma de transition énergétique, voté par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie le 23 juin 2016 (STENC), et dans le programme pluriannuel des investissements de production électrique, voté par le gouvernement le 13 septembre 2016.

Par ailleurs, le projet d'un montant total d'environ 1,6 milliard de francs bénéficiera d'un crédit d'impôt accordé par le gouvernement d'environ 780,6 millions de francs.

Le parc de production d'électricité d'origine renouvelable de la Nouvelle-Calédonie poursuit donc une croissance soutenue : pour mémoire, le gouvernement a délivré en 2017 des autorisations d'exploiter des centrales photovoltaïques sur la grande terre pour 57,2 MWc, et presque pour 1 MWc sur Lifou.

Ce projet permettra de renforcer l'autonomie énergétique de la Nouvelle-Calédonie grâce à l'augmentation de la part d'électricité produite à partir d'énergies renouvelables dans le pays. Il fera passer à l'horizon 2019, en intégrant les derniers projets autorisés qui seront mis en service à cet horizon, l'autonomie électrique de la Grande Terre de **31 % à 31,6 %**.

Dans le cadre de la diversification des filières d'énergies renouvelables présentes sur le territoire, le développement de la filière hydroélectrique présente également l'avantage d'une meilleure régularité de la production électrique.

Etant donné le coût estimé de substitution, le projet d'Hydro Paalo, avec un tarif de vente de l'électricité de **18,5 F / kWh**, permettra ensuite de **réduire le coût du système électrique à partir de 2029** (de l'ordre de 6 millions de francs par an). En tenant compte du coût notionnel de la tonne de CO2 évitée fixé à 2500 francs, le gain estimé sur 20 ans pour la Nouvelle-Calédonie s'élève à 250 millions de francs.

Ce projet permettra enfin d'éviter annuellement l'émission d'environ **5 200** tonnes de CO2.